



Retrouvez vos infos :
errouville.mairie54.f

► Accident de circulation...

Le 14 juin 2018 vers 19h30, il y a eu choc frontal d'une grande violence aux Pavillons du Parc, entre deux véhicules circulant sur la RD 57, l'un avec une maman et un enfant très jeune à son bord, elle se dirigeait vers Audun-le-Roman, l'autre arrivant du village avec une personne.

« Trois blessés très graves ».

D'après le constat de police, les deux véhicules roulaient à vive allure, celui se dirigeant vers Audun-le-Roman s'est déporté au niveau des Pavillons du Parc la route présente une légère courbe accentuant la dérive du véhicule. L'autre suivait un bus.

► Convocation chez M. Le S/Préfet...

Le 13 juin à 14h00, j'étais convoqué chez M. le S/Préfet de Briey, motif : « Commune fragile » une réunion de présentation de l'analyse de la situation d'Errouville, suivi des recommandations qui en découlent.

Une réunion où était invité le Chef de poste de la trésorerie d'Audun-le-Roman

Ainsi, donc revenant aux considérations bassement matérielles. Nous avons été classés « Commune fragile » financièrement, et nous avons présenté deux dossiers de travaux avec demandes de subventions en septembre 2017.

Premier dossier, la mise aux normes de la mairie face au « RADON » montant des travaux : 62 110,20€... Ils sont obligatoires, pour la santé du personnel, et c'est le maire « Employeur » qui est dans l'obligation de réaliser les travaux avec mesures de santé aux normes.

Nous avons en trésorerie : = 198 990,27€.

Deuxième dossier : la sécurité sur la RD 57... montant de l'étude des travaux > à 550 000€.

Montant que la commune peut supporter 127 796€, ce que nous avons demandé pour obtenir une subvention et un prêt à 140 000€ avec les imprévues.

Ayant survolé le dossier, la préfecture a retenu le montant de l'étude 550 000€, ce qui n'est pas supportable pour notre collectivité.

Et de me dire : « Pour réaliser de tel travaux, vous deviez faire actionner le levier fiscal ». Minimum 5 points, vous êtes trop bas. « Un point c'est 5 200€ et la répartition est catastrophique pour les ménages subissant cet impôt ».

IL ne faut pas oublier, lettre du 1^{er} ministre comme quoi il allait nous apprendre à travailler mieux... tout ce que nous avons remarqué, c'est les taux de subventions, avant ils étaient entre 40 et 70%, aujourd'hui entre 20 et 40%.

La préfecture va nous communiquer ce que nous pouvons faire ou pas ! A première vue, pas grand-chose...

La RD 57 n'est pas à nous ! Mais, la responsabilité dans le cadre des pouvoir de police du maire, revient à la collectivité, sans qu'elle puisse décider d'un aménagement quelconque, y compris les trottoirs.... Il y a le département propriétaire et la préfecture qui tranche sur le type d'aménagement.... Si vous n'avez pas compris, nous payons pour la sécurité.

Bref, en un an tout a changé pour les communes, dans divers domaines. Surtout l'investissement dans les communes rurales, il faut être une grosse structure pour bénéficier des aides. C'est idem que pour l'éducation nationale faut déshabiller Pierre pour habiller Paul i

► En quoi consiste l'agrément piscine pour les parents ?



La rentrée 2018/2019 à l'école Jules Ferry s'annonce « sèche ».... Il n'y a plus de parents disponibles pour accompagner les enfants à la piscine.

Sans parents, plus de piscine, c'est obligatoire. Encore une loi biscornue !

En effet, le texte dit : « Les parents qui souhaitent aider l'encadrement des séances de natation à l'école doivent obtenir un <agrément> validé par l'éducation nationale.

Comme ça ne se bouscule pas au portillon, eh ! bien, il n'y aura pas de piscine.

Sauf, si parmi les parents ou les grands parents, etc. s'il y a des volontaires pour passer un agrément.... Ils seront donc convoqués à la piscine pour montrer leur capacité :

- sauter sans crainte dans le grand bain et se laisser remonter passivement...
- nager 25 mètres.
- surnager en position verticale pendant une minute.
- rester immobile 10 secondes sur le ventre (faire l'étoile de mer).
- descendre à 2 m de profondeur à l'aide d'une perche ou à l'échelle et se laisser remonter passivement.
- montrer sa capacité à aller chercher un objet immergé à 2 m de profondeur, sans crainte.

S'inscrire chez Mme la Directrice de l'école Jules Ferry.



© Can Stock Photo - csp23564563

► Inscription en mairie pour la rentrée scolaire 2018/2019.

► ENEDIS (ERDF)

GRDF

Annnonce de la relève des Compteurs

Commune de : ERROUVILLE

Du 28/06/2018 au 03/07/2018

En cas d'absence, vous pouvez communiquer vos index par :

Internet, sites :

www.enedis.fr pour l'électricité

www.grdf.fr/releve pour le gaz

Téléphone : (prix d'un appel local)

pour l'électricité au 09 70 82 53 83

pour le gaz au 09 69 39 97 45

Carte Auto-Relève



Veuillez nous faciliter l'accès à votre compteur

► Regards....

• Le président n'a pas été élu de droit divin.

Il est l'émanation d'un vote démocratique. Ce même vote l'oblige à maintenir la concorde dans le pays, entre des gens qui défendent légitimement leurs intérêts, leur avenir, leurs mode de vie, mais qui ne sont pas d'accord. Or, aujourd'hui, que veut-on nous faire croire ? Qu'il y d'un côté les bons Français, nécessairement pour la réforme, et de l'autre les mauvais citoyens, ringards, passésistes et conservateurs. Quelle est cette vision infantile de la société.

• Le footballeur Cristiano Ronaldo gagne 2,50€ par seconde.

► Dépôts sauvages...

Bâtiments A4 - A5... le trottoir devant ces immeubles n'est pas un dépôt de matériaux divers: Canapés - grilles en fer - portails - etc. Ce sont les locataires qui se plaignent....

M. Ragazzini, propriétaire porte plainte.

Rappel, il y a une déchetterie à Villers la Montagne...